

[Professionnels du secteur social : comment mieux protéger les données de vos usagers ?](#) [1]

Les intervenants du secteur social (bénévoles, salariés, etc.) et de la médiation numérique accompagnent quotidiennement les usagers dans leurs démarches en ligne. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) propose à ces professionnels un « kit » d'information pour améliorer la protection des données de leurs publics.

[En savoir plus \(Cnil\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/professionnels-du-secteur-social-comment-mieux-prot%C3%A9ger-les-donn%C3%A9es-de-vos-usagers>

[2] <https://www.cnil.fr/professionnels-du-secteur-social-comment-mieux-prot%C3%A9ger-les-donn%C3%A9es-de-vos-usagers>